

## **Résolution du 3 février 2021**

PPU secteur de La Sapinière, municipalité de Val-David

### **Pour une école en bordure du parc régional et au cœur de sa communauté : profiter des forces du village pour la réussite des élèves**

- Considérant la consultation en cours pour un PPU dans le secteur de La Sapinière et l'intention de la municipalité de Val-David d'offrir une partie de ce terrain au Centre de services scolaires des Laurentides pour y construire la nouvelle école de 24 classes;
- Considérant la volonté du gouvernement de construire une école de nouvelle génération valorisant l'intégration à l'environnement;
- Considérant la proximité du site avec les richesses naturelles et culturelles du village : parc linéaire, parc régional, piste cyclable, bibliothèque, patinoire et centre d'exposition;
- Considérant que le site offre de belles opportunités de poursuivre et même valoriser le volet plein air de notre projet éducatif, et d'enrichir les notions du programme pédagogique avec l'intégration à la nature;
- Considérant que le pavillon St-Jean-Baptiste demeurera ouvert et que le contact entre les élèves de différents cycles est valorisé par notre équipe-école;
- Considérant qu'une école au cœur du village favorise le transport actif et la réduction du transport par autobus matin, soir et pour les sorties scolaires (service de trottibus, marche, vélo ...);
- Considérant que le site de la Sapinière est propice à encourager un mode de vie actif et de saines habitudes de vie chez les jeunes, valeurs au cœur du programme éducatif ministériel;
- Considérant qu'une école au cœur du village favorise l'implication des parents, des grands-parents (le comité de bénévoles OPP compte 200 parents), de la communauté (par exemple, activités au centre d'exposition; dîner en anglais dans un restaurant pour le projet d'anglais intensif; etc.) de même que les échanges intergénérationnels;
- Considérant que cette nouvelle école sera également profitable au reste de la communauté les soirs et l'été (activités sportives, salles de rencontres et de réunions, université du 3<sup>e</sup> âge, camp de jours, espace d'exposition et agora en pleine nature);

**Le conseil d'établissement de l'école intégrée St-Jean Baptiste juge le site de La Sapinière optimal pour la réalisation de son projet éducatif et appuie fortement le choix de cet emplacement pour la construction de la nouvelle école primaire projetée.**

**Le conseil d'établissement transmettra cette résolution à la municipalité, dans le cadre des consultations en cours sur le PPU à définir pour ce secteur.**

Proposé par Helena Smolla  
Appuyé par Elisabeth Gibeau